

# PROTOCOLE DE SOINS ÉLECTRONIQUE

avec rédaction assistée en ligne

Plus  
simple,  
plus  
sûr

Le Protocole de soins électronique (PSE) correspond au protocole de soins ALD dématérialisé. Accès simple et sécurisé avec votre carte CPS et la carte Vitale de votre patient.

## A LA CRÉATION

Protocole de Soins ALD

Dossier de Jean Pierre GALLON

Personne recevant les soins

1 Patient

Nom, Prénom : GALLON, Jean Pierre N° d'assuré(s) : 131076370002  
Date de naissance : 01/07/1931  
Adresse : 0005, DE MÉDEKIN - 63225 AILLANC

2 Informations intermédiaires

2.1 Médecin conseil

Nom, Prénom : BERLOT, Jean-Marc Identifiant : 014ba

2.2 Informations médicales

2.2.1 Pathologies

Diabète type 2 ALD 30 (date) : 25/06/2008

2.2.2 Arguments cliniques

Complication(s) : Atteinte oculaire du diabète de type 2.  
Glycémie à jeun n°1 : 2,1 g/l (13/10/2007), Glycémie à jeun n°2 : 2,2 g/l (10/05/2008), Fond d'oeil rétinopathie diabétique (25/04/2008).

Commentaire(s) : Le patient présente plusieurs facteurs de risque associés au diabète : obésité et tabagisme

2.2.3 Actes et prestations concernant le malade

Listes HAS préconisées :  
Liste HAS "Prise en charge du diabète de type 2"  
Liste HAS "Complication : "atteinte oculaire du diabète"

2.2.4 Propositions du médecin rédacteur

Durée prévisible de l'arrêt de travail : 4 semaines(s)  
Recouvrement professionnel envisagé : Oui Non

2.2.5 Décision du médecin conseil

Diabète type 2 **Accord**  
du 23/06/2008 au 23/06/2012 au titre de "ALD 30 (date)"

2.3 Finalisation du protocole de soins

2.3.1 Informations médicales destinées à renseigner le volet patient

2.3.1.1 Pathologies

Diabète type 2 - Date de début : 25/06/2008 - ALD : 2

2.3.1.2 Arguments cliniques

Complication(s) : Atteinte oculaire du diabète de type 2.  
Glycémie à jeun n°1 : 2,1 g/l (13/10/2007), Glycémie à jeun n°2 : 2,2 g/l (10/05/2008), Fond d'oeil rétinopathie diabétique (25/04/2008).

À chaque étape, une assistance à la rédaction

- Données administratives pré-remplies
- Menus déroulants pour les 30 ALD les plus fréquentes

Finalisation possible après la consultation

Une fois créé, le PSE est accessible avec CPS, mais sans carte Vitale pour : le consulter ou le gérer.

Vous pouvez ainsi compléter le protocole sans carte Vitale, à tout moment et en particulier après la consultation. Une souplesse qui vous permet à la fois de mieux servir votre patient et de mieux gérer votre temps.

Une réponse dans les 48h

Une fois rempli, envoi automatique vers le service médical dont dépend votre patient.

## BON À SAVOIR

Il est possible de saisir directement une ALD et d'établir un protocole personnalisé en dehors des référentiels proposés.

Le PSE facilite les échanges avec le médecin-conseil : même s'il n'est pas instantanément joignable, vous pouvez consulter son avis plus facilement et obtenir une réponse plus rapide grâce aux zones de dialogue.

## BON À SAVOIR

La fonction duplication (en mode brouillon) est très utile lors du renouvellement d'un PSE : elle permet de reprendre le PSE d'origine et de s'en servir de base pour le renouvellement.

## SUR LE LONG TERME

Une aide à la prise en charge d'un patient par d'autres médecins

Le(s) PSE d'un patient est (sont) visible(s) par n'importe quel médecin (avec la carte Vitale du patient). Par exemple, vous pouvez consulter en ligne les PSE d'un patient et avoir accès aux informations sur les ALD pour lesquelles il est déjà pris en charge.